
PREMIERE DEMANDE D'UN TITRE DE SEJOUR ETUDIANT

DOCUMENTS A FOURNIR EN PHOTOCOPIES :

*Les justificatifs doivent être accompagnés de leur traduction en français
par un traducteur interprète agréé près une cour d'appel*

- 4 photos d'identité récentes, tête nue sur fond clair
- Passeport (pages relatives à l'état civil, aux visas, à la vignette OFII et à la validité)
- Carte de séjour ou VLS-TS en cours de validité
- Acte de naissance faisant apparaître la filiation du demandeur si VLS-TS (traduit et certifié)
- Acte de mariage et Acte de naissance des enfants le cas échéant (traduit et certifiés)
- Justificatif de domicile dans le département :
 - Quittance de loyer + bail d'habitation
 - Ou**
 - Facture d'eau ou de gaz ou d'électricité ou de téléphone fixe datée de moins de 3 mois au nom du demandeur
 - Ou**
 - Attestation d'hébergement (à compléter sur le formulaire) + copie de l'identité de l'hébergeant (recto verso)
+ justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 3 mois
- Certificat d'immatriculation, d'inscription ou de pré-inscription dans un établissement public ou privé d'enseignement ou de formation professionnelle initiale
- Justificatifs de moyens d'existence correspondant au moins à **615 euros** par mois pour l'année universitaire :
 - attestation de bourse accordée par le ministère français des affaires étrangères ou par les autorités étrangères
 - attestation bancaire établissant que l'étudiant a provisionné sur un compte une somme suffisante, correspondant à 615 euros par mois pendant la durée de ses études en France.
 - certificat légalisé de prise en charge souscrit par un garant à l'étranger et établissant que l'étudiant bénéficie effectivement, sous forme de versements périodiques sur un compte bancaire ou postal, de ressources financières au moins égales à 615 euros par mois
 - certificat de prise en charge établi par un garant en France (à compléter sur le formulaire)
 - bulletins de salaire
- Justificatif de la couverture sociale
- Justificatifs de la réalité et du succès des études entreprises l'année précédente
 - relevés de notes de chaque trimestre de l'année universitaire, attestations d'assiduité et de présentation aux examens
 - diplômes obtenus
 - lettre de thèse pour les doctorants
- Deux enveloppes libellées au nom et adresse du demandeur affranchies au tarif en vigueur pour l'envoi d'une lettre de moins de 20 grammes
- Lettre suivie (affranchie à 500 g) en cas de renvoi de votre dossier

Pour permettre le traitement de votre demande, vous devez :

- avoir rempli et signé le présent formulaire
- avoir classé les documents dans l'ordre de la liste

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNE A L'ENVOYEUR SANS ÊTRE TRAITE